

# **CAPITAL IMMATERIEL, DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET ÉCONOMIE DE L' INFORMATION ET CONNAISSANCE: LES NOUVELLES FORMES INSTITUTIONNELLES DE L'APRÈS FORDISME.**

*Alain Herscovici*

Docteur em Economia, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne e d'Amiens, Coordinateur du Groupe de Recherche em Macroéconomie a (GREM) du Département d'Economie de l'Université Fédérale do Espírito Santo (UFES), Professeur et coordinateur des Enseignements de Troisième Cycle et Directeur de l' Asociación Latina de Economía Política de la Información, Cultura y Comunicación (ULEP-ICC).

## **Adresse complète**

Rua Doutor Hervan Modenese Wanderley, 1375, Bloco L, apart. 303,  
Jardim Camburi, 29090-640 Vitoria, ES - Brésil  
Téléphone: (27) 33374016 (résidentiel)  
Téléphone: (27) 3335 2612/2615 (Université)  
Portable: (27) 81 11 40 16  
Fax: (27) 33352615  
E-mail: alhersco.vix@zaz.com.br

## **Résumé**

L'objectif de cet article consiste à étudier les principales modifications institutionnelles qui, dans le cadre de la rupture avec le fordisme, caractérisent la période actuelle. Cet "après-fordisme" sera analysé à partir des principales modifications institutionnelles qui le caractérisent: la modification du système juridique relatif aux Droits de Propriété Intellectuelle (DPI) et l'avènement de nouvelles formes de concurrence.

Dans une première partie, je montrerai en quoi consistent les spécificités économiques de l'information et de la connaissance et pourquoi leur importance économique croissante rend nécessaire la modification du système de DPI. J'étudierai également les modifications relatives à la détermination de la valeur d'usage des biens et services "informationnels" et montrerai en quoi ces marchés se caractérisent par de fortes asymétries d'information. Dans un second temps, j'analyserai les principales modifications concernant les DPI. Ces modifications concernent (a) la nature des activités qui peuvent être l'objet de DPI (b) les acteurs qui peuvent participer à ce marché. Elles s'inscrivent dans le cadre d'une logique économique liée à la spéculation financière.

Dans une seconde partie, j'étudierai les implications meso e macrossociales liées à ces modifications institutionnelles. J'analyserai les nouvelles formes concrètes de concurrence qui correspondent à ces évolutions et leurs implications en terme de structure de marché. Il est intéressant d'observer que cette économie est l'objet d'un mouvement contradictoire: d'une part, la nouvelle législation relative aux DPI se traduit par une diminution de la concurrence; d'autre part, l'apparition de nouvelles modalités de réappropriation sociale de l'information et de la connaissance, à partir de mécanismes semi-solidaires et coopératifs (programmes libres, MP3, entre autre), correspond à l'instauration de réseaux ouverts et à l'apparition de

nouvelles formes de concurrence qui peuvent déstabiliser les oligopoles aujourd’hui dominants. J’analyserai également les implications relatives à la nature du capital et aux nouvelles formes de progrès technique. Finalement, je montrerai en quoi les modifications de la nature du progrès technique permettent d’expliquer le fameux paradoxe de Solow et la phase de croissance lente de la majeure partie des économies capitalistes.